



Juillet 2024
CONTACT
ST GERMAIN L'HERM

Un marché tous les jeudis matin place de la Rodade

Les foires annuelles : 23 avril, 11 juin, 26 juillet, 20 août, 27 septembre, 18 octobre

Bulletin semestriel d'informations municipales

Directeur de publication : Chantal DESGEORGES

Rédaction : Mairie de St Germain l'Herm

400 exemplaires diffusés gratuitement dans les commerces et services locaux

IPNS

Les Permanences au village

L'assistante sociale :

Le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois à la mairie

*sur rendez-vous uniquement en téléphonant au centre social d'Ambert :

04 73 82 55 20

Le C.L.I.C. :

Bureau d'Ambert : 04.73.82.96.67

Conseil Départemental : M. Eric DUBOURGNOUX – de 10 h à 12 h à la Mairie

Le quatrième jeudi de chaque mois

MSAP : jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures 04.73.82.90.35 ; et

Fournols, le lundi de 9 h 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 04.73.95.23. 44

La déchetterie

Route d'Aix-la-Fayette

Tel : 04 73 72 09 14

Horaires : Mardi et Jeudi **9 h 00 - 12 h 00**

14 h 00 - 17 h 00

Samedi **9 h 00 - 12 h 00**

14 h 00 - 17 h 30

Services à la personne

« COUP DE MAIN » tél : 04.73.82.26.10

ADMR tél : 06.45.32.84.62

Assistantes maternelles

Corinne ARTONNE, le Sapt, St Germain l'Herm 06 72 54 68 70

Médiathèque St Germain l'Herm

Horaires ouverture prêt-public : Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-18h30

Samedi : 9h-12h30

Secrétariat de la Mairie

Horaires ouverture au public du lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h 00 et

Mercredi et jeudi : 14 h 00 – 17 h 00

Contact

Juillet 2024

Habitants de la commune, des environs, résidents secondaires, Vacanciers,
Amis de St Germain l'Herm, tout au long de l'année, retrouvez les informations du bulletin municipal
Site : <http://www.saintgermainlherm.fr>

Dans le Contact Hiver 2023 / 2024, nous vous avons informés que le Collectif avait engagé une action contre la Mairie devant le Tribunal Administratif. Dans un courrier du 26 Février 2024 adressé à M. le Juge du Tribunal, nous avons précisé que nous n'étions pas opposés à une médiation (si la partie adverse l'acceptait).

Cette médiation a eu lieu le 9 juillet 2024 en présence de M. BRACQ, médiateur certifié.

Suite à cette médiation, les membres du collectif se désisteront de leur requête avant le 1^{er} Août 2024.

Ci-joint le procès-verbal de médiation.



*Le Maire, le Conseil Municipal,
et les Agents Communaux
vous souhaitent un bel été et
de bonnes vacances*

PROCES VERBAL DE MEDIATION

SOMMAIRE

- 1. DESIGNATION DES PARTIES**
- 2. OBJET DU LITIGE**
- 3. POINT DE VUE DES PARTIES**
- 4. COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE MEDIATION**

Par ordonnance du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand Sébastien BRACQ a été désigné comme médiateur pour résoudre un litige opposant les parties indiqués ci-après.

Après signature de la convention de médiation, les parties ont été entendues individuellement, puis en réunion plénière en date du 9 juillet 2024.

J. T.P.C.
en

CP

SB



1 – DESIGNATION DES PARTIES

Madame GUILLY, Madame MOLLIMARD, Monsieur LOUBRIS et Monsieur SOUMIER

La **Commune de SAINT-GERMAIN L'HERM**, prise en la personne de **Madame DESGEORGES**, Maire en exercice

2 – OBJET DU LITIGE

Obtention de pièces relatives au fonctionnement d'un réseau de chaleur.

3 – POINT DE VUE DES PARTIES

Le collectif des usagers reproche un manque de transparence dans la gestion du réseau de chauffage urbain.

Madame le Maire explique avoir transmis tout ce qui lui était demandé.

4 – COMPTE-RENDU DE LA REUNION PLENIERE

Les parties décident de mettre un terme à la médiation au regard des engagements respectifs suivants, souscrits pour toute la durée du mandat municipal en cours :

Sur la communication des documents

La Commune communiquera aux membres du conseil de régie tous les documents sur lesquels ce conseil délibèrera, au moins une semaine avant la tenue de la réunion.

La Commune tiendra à la disposition des usagers qui en souhaiteraient la communication, le tableau anonymisé des consommations des abonnés pour l'année N à compter du 1^{er} février de l'année N+1.

Il est rappelé que le compte administratif de la régie est publié en ligne tous les ans après son adoption.

Sur l'information

La Commune s'engage à tenir une fois par an une réunion publique d'information des usagers du réseau de chaleur sur l'état d'avancement des réflexions menées. Il pourra en être organisées d'autres en cas de besoin.

J. T.P.C.
CN

A

CD
SB

Les parties conviennent de mettre en place une communication auprès des administrés de la Commune au travers de la publication de l'accord de médiation, ainsi que de la publication des comptes-rendus de réunion du conseil de régie dans le journal municipal.

Sur la tarification

Madame le Maire inscrira à l'ordre du jour du conseil municipal de fin d'année le vote de l'augmentation du coût de l'abonnement de tous les usagers, sa progressivité éventuelle, ainsi que l'augmentation du coût des consommations.

Sur le désistement

Les membres du collectifs se désisteront de leur requête avant le 1^{er} août 2024.

Sur la levée de la confidentialité

Les parties conviennent que le présent procès-verbal est communicable mais que les échanges intervenus entre elles demeurent confidentielles.

Fait à SAINT GERMAIN L'HERM, le 9 juillet 2024

Sébastien BRACQ
Médiateur Certifié



Chantal DESGEORGES,
Maire de SAINT GERMAIN L'HERM



Monsieur Marc SOUMIER



Mme Christiane MOLLIMARD



Monsieur Jean-Pierre LOUBRIS



AR Prefecture063-216303537-20240301-2024_01_02-DE
Reçu le 04/03/2024**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

L'an Deux Mil vingt-quatre, le 1er Mars à 20 h300

- en exercice 10
- présents 08
- votants 08
- absents 02
- exclus 0

Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement
convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous
la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.

Date de convocation :
26 février 2024

Date d'affichage :
26 février 2024

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, VOISSET Yvette,
Absents excusés : THABOUILLOT Jacques, BLANCHARD Pierre
a été nommé secrétaire : MONGHEAL Jean-Luc

Délibération 02 - 2024 : vote des comptes administratifs budgets 2023Rapporteur : M. Daniel OLLEON

Proposition : il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif du **Budget Général**
arrêté comme suit

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		605 581.88 €		31 374.25 €
Opérations de l'exercice	763 437.73 €	717 021.01 €	72 953.51 €	49 097.41 €
TOTAUX	763 437.73 €	1 322 602.89 €		80 471.66 €
Résultats de clôture		559 165.16 €		7 518.15 €
Restes à réaliser			81 072.77 €	
TOTAUX CUMULES		559 165.16 €	73 554.62 €	
RESULTATS DEFINITIFS		485 610.54 €		73 554.62 €

Vote

Conseillers présents : 7
Conseillers représentés : 0

Ayant voté pour : 7
N'ayant pas pris part au vote : 1 (le Maire a quitté la séance)

Abstention : 0

Proposition : il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif du **Budget Eau-Assainissement** arrêté comme suit

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	33 219.04 €			44 789.68 €
Opérations de l'exercice	121 310.11 €	156 552.61 €	218 700.56 €	56 704 78 €
TOTAUX	154 529.15 €	156 552.61 €		101 494.46 €
Résultats de clôture		2 023.46 €	117 206.10 €	
Restes à réaliser				79 533.79 €
TOTAUX CUMULES		2 023.46 €	37 672.31 €	
RESULTATS DEFINITIFS		0.00 €		2 023.46 €

AR Prefecture063-216303537-20240301-2024_01_02-DE
Recette 04/03/2024

Conseillers présents : 7

Ayant voté pour : 7

Abstention : 0

Conseillers représentés : 0

N'ayant pas pris part au vote : 1 (le Maire a quitté la séance)

Proposition : il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Compte Administratif du **Budget Régie Communale Réseau Chaleur** arrêté comme suit

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		56 024.34 €	68 999.74 €	
Opérations de l'exercice	262 520.74 €	355 432.80 €	97 090.78 €	113 489.02 €
TOTAUX	262 520.74 €	411 457.14 €	166 090.52 €	
Résultats de clôture		148 936.40 €	52 601.50 €	
Restes à réaliser			18 865.73 €	
TOTAUX CUMULES		148 936.40 €	71 467.23 €	
RESULTATS DEFINITIFS		77 469.17 €		71 467.23 €

Vote

Conseillers présents : 7

Ayant voté pour : 7

Abstention : 0

Conseillers représentés : 0

N'ayant pas pris part au vote : 1 (le Maire a quitté la séance)

Proposition : il est proposé au Conseil d'administration d'adopter le Compte Administratif du **CCAS** arrêté comme suit

	FONCTIONNEMENT
	REALISE
DEPENSES	7 806.00 €
RECETTES	8 070.61 €
RESULTATS 2023	194.00 €
REPORT 2022	70.61 €
RESULTATS CUMULES	264.61 €

Vote

Membres présents : 3

Ayant voté pour : 3

Membres représentés : 0

Les comptes administratifs 2023 des budgets Général, Eau-Assainissement, Régie Chaleur et CCAS ont été adoptés à l'unanimité des membres présents

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 04 Mars 2024
et publication ou notification du le 04 Mars 2024

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



AR Prefecture

063-216303537-20240411-2024_04_12-DE
Reçu le 12/04/2024

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 11 avril à 20 h 00
- présents	08	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	09	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	02	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
04 avril 2023 04 avril 2023

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,
Absents excusés : ROMEAS Daniel (pouvoir à Yvette VOISSET), BLANCHARD Pierre
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération 12 - 2024

Objet : Délibération portant fixation des taux d'imposition pour 2024

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2121-29,
Vu l'article 16 de la loi n° 2019-1479 de finances pour 2020 lequel prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales,
Vu le code général des impôts, et notamment l'article 1636 B *sexies*,
Vu la note d'information de la DGCL du 15 Mars 2024 relative aux informations fiscales utiles à la préparation des budgets 2024,
Vu le budget primitif 2024,
Vu l'avis de la commission budget en date du 4 avril 2024,
Madame le Maire rappelle que par délibération du 04 avril 2023, le conseil municipal avait fixé les taux des impôts à :
- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 37.26 % ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 70.00 %
Depuis 2020, le taux de taxe d'habitation (TH) était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus consécutivement à la réforme de la fiscalité directe locale.
A partir de 2023, le taux de TH sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B *sexies* du CGI.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les niveaux votés par la commune en 2023 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 37.26 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 70.00 %
- taxe d'habitation résidences secondaires : 12.06 %

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 12 avril 2024
et publication ou notification du 12 avril 2024



AR Prefecture

063-216303537-20240411-2024-04-15 DE
Reçu le 12/04/2024
Publié le 12/04/2024

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm****Nombre de Conseillers**

- en exercice 10
- présents 08
- votants 09
- absents 02
- exclus 0

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 11 avril à 20 h 00

Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.

Date de convocation : 04 avril 2024
Date d'affichage : 04 avril 2024

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,
Absents excusés : ROMEAS Daniel (pouvoir à Yvette VOISSET), BLANCHARD Pierre
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération 13 - 2024**Objet : vote des budgets**

Mme le Maire présente en détail les budgets CCAS, Eau-Assainissement, Général et Régie Chaleur, chapitre par chapitre, fonctionnement et investissement, ainsi que les opérations programmées en investissement (sauf CCAS), qui s'équilibrent ainsi :

Budgets	Fonctionnement Recette / dépense	Investissement Recette / dépense	Total
Général	1 220 729.54	667 914.32	1 888 643.86
Eau - Assainissement	148 731.12	251 799.71	400 530.83
CCAS	3 500.00		3 500.00
Régie Chaleur	373 589.21	178 620.87	552 210.08

Mme le Maire procède au vote après chaque présentation.

Tous les budgets, Général, CCAS, Eau-Assainissement et le budget de la Régie Chaleur sont adoptés à l'unanimité.

Subventions aux associations :

ORGANISME	OBJET	MONTANT
Les Amis de la Brocante	Fête patronale - Brocante	2 000.00
La Lyre du Doulon	Animations musicales	1 000.00
Anciens pompiers du Canton		100.00
Sapeurs-Pompiers en activité		300.00
A.D.A.C.L.	Association de Développement, d'Animation, de la Culture et des Loisirs (ADACL)	200.00
ADMR	Services à domicile	100.00
Amicale Roux de Berny	Activités à l'EHPAD	200.00
GAIA	Entretien petit patrimoine et chemins	1 000.00

Ass Sportive du Collège	Déplacements équipes sportives	400.00
Club de foot Le Vernet/St Germain AR Préfecture		200.00
Atelier les Petits Points 063-216303547-20240411-2024_04-13-DE Reçu le 17/04/2024	Broderies, patchwork, expositions travaux	200.00
Club les Javelles 04/2024	Activités 3 ^{ème} âge	100.00
Comité Cantonal FNACA		100.00
Association Les Fougères	Fête de l'école, voyages scolaires	300.00
Collège Gaspard des Montagnes	Voyage scolaire	200.00
	TOTAL	6 400.00

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 12 avril 2024
et publication ou notification du 12 avril 2024

Le Maire
Chantal DESGEORGES



AR Prefecture063-216303537-20240411-2024_04_15-DE
Reçu le 12/04/2024**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm****Nombre de Conseillers**

- en exercice	10	L'an Deux Mil vingt-deux, le 21 octobre le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- présents	08	
- votants	09	
- absents	02	
- exclus	0	

Date de convocation : 04 avril 2024 Date d'affichage : 04 avril 2024

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,
Absents excusés : ROMEAS Daniel (pouvoir à Yvette VOISSET), BLANCHARD Pierre
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération 15 - 2024**Objet : étude réseau assainissement – choix d'une entreprise**

Madame le maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est obligatoire de procéder à une actualisation de l'étude diagnostique du système d'assainissement collectif communal. La consultation des entreprises, confiée à l'ADIT 63, a été réalisée suivant une procédure adaptée ouverte. Le marché ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots. Le marché est composé d'une tranche ferme et d'une tranche optionnelle.

Le rapport d'analyse comparative des offres des bureaux d'études a été transmis aux conseillers municipaux. Il vise à en présenter un examen approfondi au Pouvoir Adjudicateur, en vue de procéder à l'attribution du marché.

4 candidats ont remis une offre dans les délais imposés :

- 1) Candidat 1 : SECAE (Issoire, 63),
- 2) Candidat 2 : C2EA (Clermont-Ferrand, 63),
- 3) Candidat 3 : AEC (Vichy, 03),
- 4) Candidat 4 : SAFEGE (Romagnat, 63).

Le tableau ci-après détaille les propositions financières HT des candidats

	1	2	3	4
Tranche ferme	20 250,00 €	31 650,00 €	32 150,00 €	29 997,00 €
Tranche optionnelle	2 400,00 €	1 400,00 €	2 500,00 €	4 100,00 €
Montant total HT du marché avec TO	22 650,00 €	33 050,00 €	34 650,00 €	29 997,00 €

Après avoir examiné le rapport d'analyse des offres transmis par Monsieur Antoine HOUZET, Technicien SATEA, Service d'Assistance Technique à l'Eau et à l'Assainissement, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'attribuer le marché à l'entreprise SECAE pour un montant HT de 22 650.00 € qui se décompose en 20 250.00 € tranche ferme et 2 400.00 € de tranche optionnelle.

AR Prefecture

063-216303537-20240411-2024_04_15-DE
Reçu le 12/04/2024

Mme le Maire précise que ce projet est éligible à des subventions :
Conseil Départemental du Puy de Dôme –un taux maximum de 30 %
A l'Agence de l'Eau - un taux maximum de 50 %.
Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour l'obtention des subventions.

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 12 avril 2024
et publication ou notification du 12 avril 2024

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



AR Prefecture

063-216303537-20240411-2014_04_17-DE
Reçu le 12/04/2024

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers L'an Deux Mil vingt-deux le 04 février

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -quatre, le 11 avril à 20 h 00
- présents	08	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué
- votants	09	s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de
- absents	02	ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
04 avril 2024 04 avril 2024

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette,
Absents excusés : ROMEAS Daniel (pouvoir à Yvette VOISSET), BLANCHARD Pierre
a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération17 - 2024

Objet : modification tarifs abonnement chaufferie

Mme le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux que le budget de la Régie Communale, qui devrait être en autofinancement, est structurellement déficitaire de 40 000.00 € (rapport de la Cour des Comptes de 2015). Lors de la réunion du Conseil d'exploitation, il a été mis en évidence la différence importante entre les tarifs d'abonnement R2 des particuliers et ceux des institutionnels pour qui des tarifs préférentiels ont été négociés dès le départ entre la commune, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et le cabinet DEBAT, ceci afin que la chaufferie puisse être envisageable.

Une augmentation de 30 % du R2 sera appliquée aux institutionnels :

OPHIS de 44.48 € à 57.82 € TTC

Maison de Retraite et Collège de 31.10 € à 40.43 € TTC

Les bâtiments communaux s'aligneront sur le tarif des particuliers, soit R2 = 71.46 € TTC/kW de puissance souscrite.

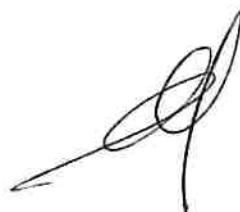
Cette nouvelle tarification s'appliquera à compter du 1^{er} Mai 2024.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal valide ces augmentations.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 12 avril 2024
et publication ou notification du 12 avril 2024

Le Maire
Chantal DESGEORGES



AR Prefecture

063-216303537-20240529-2024_05_19-DE
Reçu le 31/05/2024

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice 10
- présents 10
- votants 10
- absents 0
- exclus 0

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 29 Mai à 20 h 00

Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire

Date de convocation : 22 Mai 2024 Date d'affichage : 22 Mai 2024

Présents : BLANC-PAGET Paule, BLANCHARD Pierre, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette
a été nommé secrétaire : BLANCHARD Pierre

Délibération 19 - 2024

Travaux PAB 2024 – choix d'une entreprise

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le projet de réhabilitation des trottoirs du secteur du Monument aux Morts et la RD 999 dans la traversée du bourg, de la place de la Rodade à l'intersection avec la rue de la Butte a fait l'objet d'un appel d'offres le 23/04/2024. La remise des offres devait avoir lieu le 24/05/2024 à 12h00 au plus tard. L'estimatif des travaux a été effectué par M. Bernard BARRAND de la société SECAE, 63500 ISSOIRE et s'élève à 107 570.00 € HT.

Nombre de plis reçus : trois Entreprises ont remis une offre dans les délais

N° d'ordre	Entreprise	Montant total de l'offre (€ HT)	Délai (mois)
1	CHEVALIER	64 300,00	1
2	EUROVIA	72 452,00	2
3	COLAS	67 255,00	2

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- décide de valider la proposition de la commission d'appel d'offres, réunie le 29 Mai 2024 à 19 h 00, et attribue le marché à l'entreprise CHEVALIER, La Grande Ile, 43100 BRIOUDE. Montant des travaux : 64 300.00 HT soit 77 160.00 TTC
- approuve le plan de financement présenté ci-dessous et autorise Madame le Maire à porter le projet et à accomplir toutes les formalités y afférent

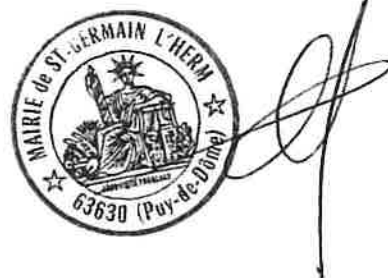
AR Prefecture

063-216303537-20240529-2024_05_19-DE
Reçu le 31/05/2024

Financement		Montant euros HT
Montant des travaux		64 300.00 €
Subvention DETR	20 %	12 860.00 €
Subvention du département : FIC	40 %	25 720.00 €
Subvention de la région	20 %	12 860.00 €
Reste à charge de la commune		25 720.00 € TTC

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 31 Mai 2024
et publication ou notification du 31 Mai 2024



Informations diverses

Travaux de l'Eglise

Les travaux prévus depuis 2020 ont enfin débutés à notre grande satisfaction :

- Restauration de la couverture et des façades du clocher
- Restauration de la couverture du chevet

Ces travaux sont effectués par les entreprises NAILLER et GENESTE

Pizz-Party est de retour. Du mercredi au dimanche soir. Désormais dans un seul et unique lieu, Gérard Plomb fera les pizzas et servira des boissons (Bières, vins, jus de fruit) Les horaires sont les suivants: mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 10h à 13h et de 14h30 à 21 h.

Pour les pizzas, n'oubliez pas de réserver au 09 77 73 68 84.



FOOD TRUCK : M. Piprel Hervé d'Aix la Fayette installe son food truck tous les dimanches à Saint Germain l'Herm, place de la Rodade, de 18 h à 20 h Vente à emporter : galettes, crêpes et frites. Tel 06 99 06 74 90

Des nouvelles du collège Gaspard des Montagnes

De la culture...

Projet Portraits chinois

Des élèves de 5^e ont réalisé le portrait de résidents de l'Ehpad à partir de leurs portraits chinois. Ces portraits ont ensuite été associés à la photographie des résidents, l'exposition est visible jusqu'au 31 juillet à la médiathèque de Saint Germain l'Herm.

Voyage médiéval pour les 5^e

Les élèves ont visité la basilique de Vézelay, la carrière souterraine d'Aubigny et le chantier du château de Guédelon.

Spectacle théâtral pour les 4^e/3^e

La compagnie l'Abreuvoir a présenté sa mise en scène « Qu'est-ce que le théâtre », une conférence légère et amusante sur les stéréotypes du genre.

Les 3^e ont aussi bénéficié d'un atelier de pratique théâtrale.

Sortie à Corent et Gergovie pour les 6^e

Les élèves ont visité le musée archéologique de Gergovie et les élèves de la chorale ont ensuite chanté sur le plateau de Corent.

Spectacle de fin d'année pour la chorale et le théâtre

Accompagné de la compagnie les tournesols en Art'monie, les élèves de l'atelier théâtre ont travaillé toute l'année afin de présenter une petite mise en scène, les élèves de la chorale ont ensuite pris le relais avec leur enseignant d'éducation musicale.



... et du sport

UNSS handball

Les 3 équipes engagées (benjamines, benjamins et minimes filles) ont participé à la finale départementale. Les benjamins remportent cette finale et se qualifient pour la finale régionale où ils termineront à la 3^{ème} place.

Olympiade inter-collèges organisée par le Conseil Départemental.

24 élèves du collège ont participé à ces Olympiades au circuit de Charade, cette manifestation regroupait 1200 collégiens du Puy de Dôme, qui se sont affrontés lors d'épreuves de Biathlon, roller, Floorball, judo...

Voyages sportifs

17 élèves de 3^e se sont rendus à Villefort et 30 élèves de 6^e/5^e et 4^e à Saint Enimie, pour pratiquer des activités de pleine nature comme l'escalade, la via ferrata, le canoë, le canyoning et la spéléologie.

Raid UNSS au plan d'eau du Mas à Issoire

Au raid multisports du bassin d'Issoire, qui regroupait, 90 équipes de 10 collèges différents, les 8 équipes en compétition du collège ont remporté la plupart des médailles en jeu. Dans les catégories benjamins et minimes garçons, les équipes du collège occupent les deux premières marches du podium.

Les benjamines et minimes filles décrochent les médailles d'or. Les minimes mixtes remportent la médaille d'argent.



Des nouvelles de l'Ecole

Les classes élémentaires du RPI Fournols Saint-Germain-l'Herm en voyage

Les enseignantes de CP-CE2 et de CE1-CM ont proposé à leurs classes respectives une classe découverte à Lyon. C'est donc les élèves du CP au CM2 des deux écoles qui sont partis en ville. Le premier jour, les enfants ont pu découvrir le quartier Saint-Jean à travers un jeu de piste, entre observations de bâtis Renaissance et traversées des traboules. Ils ont ensuite pique-niqué dans le cloître du musée des Beaux-Arts, puis ont découvert les transports en commun en prenant le métro pour se rendre à Croix-Rousse. Là se déroulait un spectacle du célèbre Guignol, suivi de la visite des coulisses. Le deuxième jour, les élèves ont fait d'étranges découvertes au musée d'art contemporain puis ils ont pu déambuler dans le parc de la Tête d'Or, découvrir les animaux et les plantes et profiter d'une visite commentée dans le Lézard, petit train du parc. Enfin avant de revenir à l'école, ils ont été accueillis à l'aquarium puis au musée des Confluences dans lequel leur ont été contées l'origine de la vie et la diversité des espèces. Les enseignantes remercient l'APE "Les fougères" et les municipalités qui ont participé au financement du voyage ainsi que les accompagnatrices bénévoles qui ont contribué à l'encadrement du groupe.



Christelle FARON-BONVALLET, Directrice de l'école

FLOWRORITY

2024 a commencé sur les chapeaux de roue pour notre nouvelle association FLOWRORITY avec 2 représentations en Janvier dans le cadre des Nuits de la Lecture en partenariat avec les médiathèques du Haut Livradois et le service Culture de Ambert Livradois Forez. "Encorps libres", pièce mêlant lecture, jeu, danse et manipulation, a attiré une cinquantaine de spectateurices qui ont bravés des températures glaciales pour profiter du spectacle dans la salle des fêtes de Fournols (photo A1 et A2, crédits Craig Hugues) et une quinzaine de participants de tous âges ont bougés et rigolés avec Chillax lors du "Grand défi de Get Hoopy" à Saint Amant Roche Savine (photo A3).

En Février, une trentaine de personnes sont venues découvrir différentes pratiques liées à la danse et au mouvement (danse sur chaise, fauxoriental fusion, souplesse..) pour une après-midi gratuite d'initiation et découverte à Saint Germain l'Herm (photo B1 et B2) alors qu'en Juin, Emilie, Sephora, Aurélie et Murielle ont été initiées à la manipulation et la danse avec le feu (photo B3, crédits Craig Hugues).

Pendant ce temps, les 15 enfants de l'atelier Hoopdance du LudoClas de l'ADACL (RPI Fournols/Saint Germain l'Herm) ont travaillé chaque mardi soir à la préparation de "Petits monstres", un spectacle d'une vingtaine de minutes, présenté en ouverture de la kermesse organisée par l'APE Les Fougères le 22 Juin dernier.

"Petits monstres" a été très bien reçu par un public composé des familles des enfants sur scène mais aussi de leurs camarades de classe et de résidents du territoire présent pour soutenir les enfants. Après une entrée guidée par Xochitl et ses deux assistantes (Lucila, 6e et Calista, CM2), les enfants ont présenté une chorégraphie de 7 minutes avant d'enchaîner sur leur solos (photos C1 et C2, crédits Chris Mat). A la fin et suite à une guerre de zombies cerceaux acharnée, Hélène (CP) l'a remporté face à Bleuenn (GS), Emma, Belladone et Bonnie (CP); Enzo (CE1) l'a remporté face à Timoté (CE2, photo C3), Leeloo (CE1) et Agathe (CE2). Enfin Anna (CM1) a pour la deuxième année consécutive triomphé face à Calliopée (CM1, photo C4), Lilas (CE2) et Mewen (CM1).

Nous voulons remercier les parents pour leur investissement tout au long de l'année et plus particulièrement à l'approche du spectacle ainsi que pour leur soutien avec les costumes, réalisés par les enfants eux-mêmes lors d'une après-midi organisée avec l'association Fournols EnVie, et les coiffures et maquillage le jour de la représentation. Nous sommes également ravies d'avoir pu consolider notre collaboration avec l'APE Les Fougères qui accueille le spectacle des enfants depuis le début et qui nous a permis de tenir un stand pour les petits et pour les grands tout au long de l'après-midi de kermesse.

Les ateliers hebdomadaires reprendront à la rentrée avec un nouveau groupe pour les enfants de primaires débutants mais aussi un groupe pour les collégiens et les adultes.

Pour plus d'informations, contactez nous par mail flowrORITY@gmail.com ou par téléphone Xochitl (prononcé SotChill) au 0652336970. Il y aura également peut-être un nouveau rendez-vous "découverte" cet été alors gardez l'œil ouvert :)



Fête de la musique

La lyre du Doulon et les amis de la brocante ont fêté la musique le 21/06/2024. Beau programme éclectique avec de belles prestations musicales orchestrées conjointement dans la salle culturelle et dans l'église de St Germain l'Herm :

- la chorale de St Bonnet le Chastel (sur le thème Charles Aznavour)
- le duo des chants (Vanessa au piano et Claude à la contrebasse)
- chants lyriques (Aurélien Cladière et Anne-Marie Vial) et violoncelle (Claude Dechelle)
- la lyre du Doulon (variétés et bandas)
- Pascal Jamot (trompette) pour finir cette belle soirée

BELLE SOIREE qui a égayé le centre bourg et a amené un peu de soleil par ce temps maussade



Les Fougères

Cette seconde année pour notre association a été très riche.

Les temps forts de cette année ont été le loto, le carnaval et sa vente de bugnes faites maison par nos supers cuisinières bénévoles et la kermesse de fin d'année. 3 événements principaux nous ont permis de participer aux financements d'une partie du voyage de 3 jours à Lyon des primaires des écoles de Fournols et saint germain l'Herm.

Nous avons également pu financer le voyage scolaire de tous les élèves (de la petite section de maternelle au cm2) sur une journée au parc animalier d'Auvergne, ainsi qu'un spectacle pour les enfants à Noël.

D'autres animations conviviales nous ont permis de nous retrouver : boom, repas de tripes, soirée théâtre, chasse aux œufs avec la maison de retraite.

Nous vous remercions tous pour votre soutien et votre présence lors de ces animations.

Nous souhaitons également remercier les bénévoles qui donnent de leur temps pour nous aider à réaliser ces projets.

Maintenant place aux vacances. Nous nous retrouverons en septembre pour l'assemblée générale. Élection du bureau mais aussi discussion des projets et animations de l'année à venir. N'hésitez pas à nous retrouver lors de cette réunion pour discuter ensemble de ces nouveaux projets.

Bel été à tous !

VTT

Comme annoncé dans un précédent numéro :

- les circuits VTT St Germinois labélisés avec le centre vtt d'Ambert sont prêts à être utilisés.
- pour rappel: circuits N°40 (33kms) et N°41(21kms) vous pouvez les retrouver sur 3 formules :
 - ✓ Trace GPX accessible sur www.ambertvtt.fr
 - ✓ Balisage sur place à partir de la mairie de St Germain l'Herm
 - ✓ Nouvelle cartographies éditées par le centre vtt d'Ambert (offices de tourisme)

Ces 2 circuits offrent un bon compromis entre vététistes aguerris et promenade familiale. Vous pouvez aussi rejoindre les autres circuits du Livradois par des jonctions (Echandelys) également balisées. Bonnes balades à tous sur nos magnifiques sentiers du haut Livradois



ESPACE VTT-FFC AMBERT CRÊTES DU FOREZ

WWW.AMBERTVTT.FR

Membre de la destination GranR



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ



LES CIRCUITS VTT

SECTEUR VALLÉE DE L'ANCE

N°	Départ	Distance	Dénivelé
1		14 km	370 m
2	Campelo, Saint-Anthème	21 km	540 m
3		32 km	830 m
4		17 km	300 m
5	Passoire, Saint-Anthème	15 km	320 m
6		24 km	655 m
7		10 km	195 m
8		11 km	230 m
9	Campelo, Viverols	24,5 km	593 m
10		24 km	600 m
11		20 km	480 m
12		48,5 km	1128 m
13	Toutes les portes	75 km	1580 m
14	Chilhes Pradoux, Grandrif	10 km	221 m
15		6 km	138 m

INFORMATIONS PRATIQUES

Ambert - Crêtes du Forez
La gare - Tél. 04 73 82 00 04 -

Office de Tourisme AMBERT
- Tél. 04 73 82 61 90 -

BIT SAINT-ANTHÈME
- Tél. 04 73 95 47 06 -

BIT ARLANC - ST-GERMAIN L'HERM
(ouverture saisonnière)

SEML PRABOURÉ
- Tél. 04 73 95 40 45 -

CENTRE VTT DU PAYS D'AMBERT
La gare - ambertvtt.fr -

LES CIRCUITS VTT

SECTEUR HAUT-LIVRADOIS

N°	Départ	Distance	Dénivelé
40	Maize, Saint-Germain-L'Herm	33 km	575 m
41		21 km	368 m
42	Flagey de la Frenette, Echandelys	35 km	600 m
43		25 km	400 m
44	Village Vacances Savallans	36 km	1320 m
45	Saint-Amant-Roche-Savine	21 km	740 m
46	Parking Nollères, Cunhat	35 km	850 m
47		24 km	450 m

LES CIRCUITS VTT

SECTEUR ARLANC

N°	Départ	Distance	Dénivelé
36		16,5 km	176 m
37	Val de l'Aranc	12 km	207 m
38		34 km	875 m

Tous les circuits
sont accessibles
en VAE

LES CIRCUITS VTT

SECTEUR AMBERT

N°	Départ	Distance	Dénivelé
21		10 km	65 m
22		16 km	364 m
23	La Gare, Ambert	16 km	415 m
24		30 km	869 m
25		24 km	195 m
26	Passage à Niveau, Marsac-en-Livradois	15 km	445 m
27		27 km	452 m
28		31 km	1040 m
29		25 km	790 m
30	La Gare, Ambert	19 km	572 m
31		25 km	452 m
32		12 km	177 m
33		9 km	195 m
34	Plan de l'Église, Le Monestier	21 km	811 m
35	La Gare, Ambert	25 km	341 m

BALISAGE DES CIRCUITS

Les différents circuits sont repérés
par des numéros. Ils sont classés
en fonction de leur difficulté par la
couleur des numéros.

vert : très facile
rouge : difficile

bleu : facile
noir : très difficile



CODE DU VÉTÉTISTE

Les recommandations pour bien vivre à VTT

Le Vélo Tout Terrain comme on veut ! mais...

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires ;
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse ;
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire ;
- Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation ;
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage ;
- **Le port du casque est recommandé ;**
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures ;
- Attention aux engins agricoles et forestiers ;
- Refermez les barrières ;
- Évitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons ;
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages ;
- Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de l'environnement ;
- Soyez bien assuré, pensez au Pass'Loisir.



LÉGENDE

- Point de Départ
- Numéro au Départ
- Point accueil
- Bureau d'information touristique
- Point information
- Lavage VTT
- Location VTT et VAE
- Remonte pente VTT
- Camping
- Restauration
- Gîte
- Auberge de Jeunesse
- Commerce

- Distributeur à billets
- GPS
- Hôpital
- Musée
- Piscine
- Plan d'eau
- Tyrolienne
- Voi Libre
- Douches
- Sanitaires
- Site Remarquable
- Liaison

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

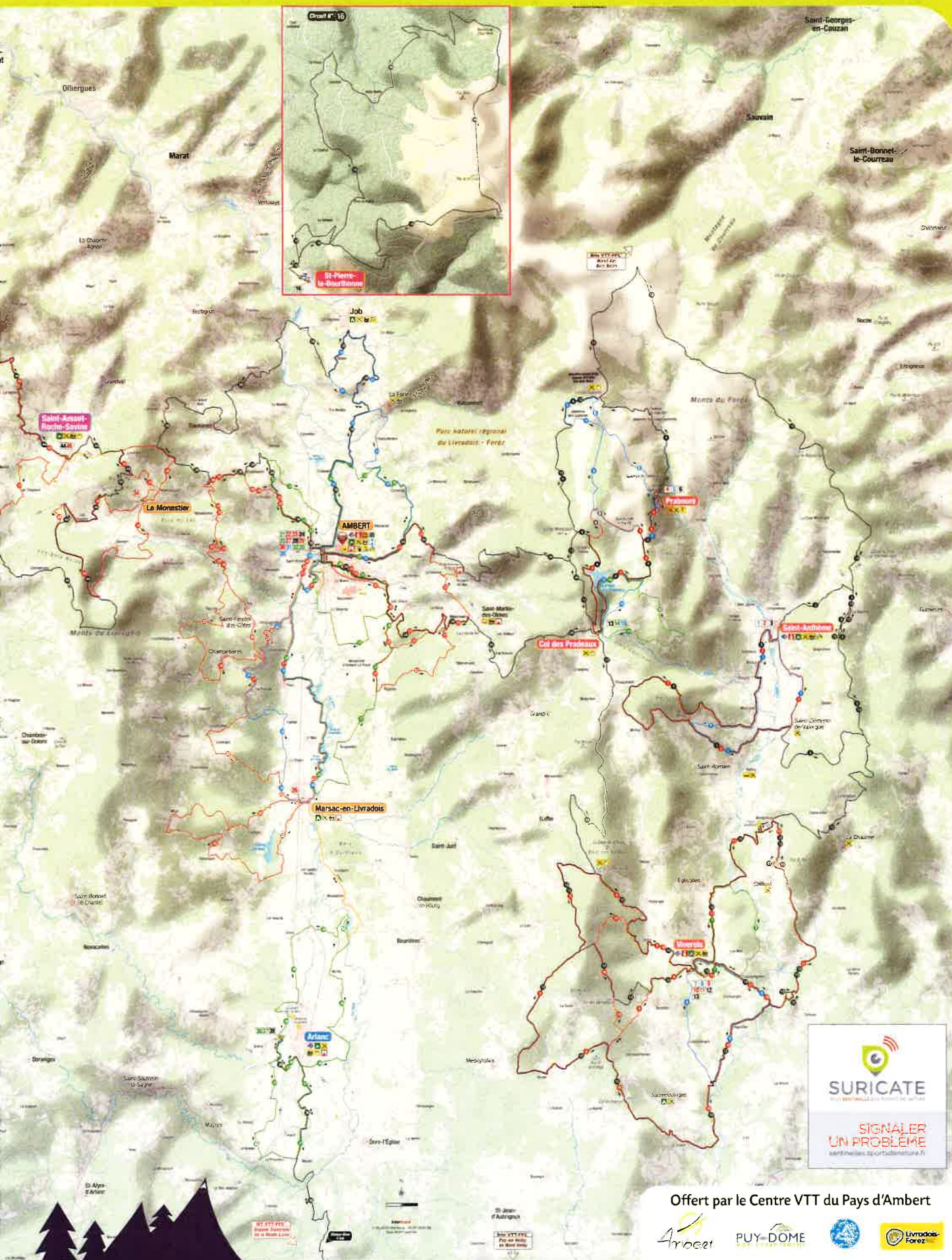
Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

Saint-Étienne

S



Offert par le Centre VTT du Pays d'Ambert



Les Petits Points

L'atelier " les petits points" a exposé quelques ouvrages, tout le mois d'avril, au café associatif " le Colibri".

Les 20 et 21 juillet 2024, à la salle culturelle, de St Germain l'Herm, de 10h à 18h, différents thèmes seront présentés lors d'une exposition :

- Le Sashiko
- Le Boutis
- Les papillons
- L'art textile

Venez découvrir ces différentes techniques

Notre atelier fermera fin juin; nous nous retrouverons en septembre pour de nouvelles idées.....

Bel été

La Présidente.



EHPAD – Le Conseil de Vie Sociale

Le CVS est une instance au service de l'amélioration de la vie collective des seniors. Il permet d'échanger sur les conditions de vie, de soins et d'hébergement de la structure. Sont présents les résidents élus (Mesdames Perrin et Douarre et le président monsieur Nestel), la directrice et Chloé, administrative, de l'Ehpad, une représentante du personnel, monsieur Roux parent d'une résidente et un représentant de la commune. On y évoque le bilan, les projets, les satisfactions et...mécontentements. Les résidents qui le veulent peuvent être présents.

Ainsi sont, cette fois, au centre du débat, les futurs lits médicalisés, les tables de la salle de restauration, le livret d'accueil soumis aux résidents, la réfection du sol extérieur de l'accueil, la mise en place d'un système de sécurité, le repas des familles qui a été repoussé au 10 août pour cause de mauvais temps et le départ de madame Françoise Lamure responsable des animations et l'arrivée de Noémie pour lui succéder. Et bien d'autres sujets. Les résidents sont donc au centre de cette réunion et n'hésitent pas à prendre la parole. C'est bien le but du CVS.



Une belle coopération

Le Collège, la Médiathèque et l'Ehpad se sont unis pour une exposition de portraits chinois. C'est un jeu où les élèves du collège dessinent un portrait après avoir lu les réponses à un questionnaire posé aux résidents de l'Ehpad dont ils ne connaissent ni le nom ni la photo. Initiés par le professeur d'art plastique Nicolas, les dessins des élèves s'affichent auprès des photos des résidents. Dans un premier temps les photos exposées à l'Ehpad sont mises en lumière pour le public à la médiathèque de St Germain. Le photographe (Arnaud Radamel) ,Madame Lamure animatrice à Ehpad, monsieur Skrzynski , principal du collège, et Perrine de la Médiathèque. Cette exposition sera visible à la médiathèque tout l'été. A noter aussi la participation de Radio Supeyres dont la retransmission des entretiens avec les élèves du collège sont mis à disposition des visiteurs.



Harmonies en Livradois
2024 - Syndicat d'initiative-Fournols - ☎:09.84.35.99.56 - Musiques en Livradois-Ambert

▲ COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-L'HERM ▲

Saint-Germain-l'Herm

Dimanche 28 juillet - 17h.30

Capriccio consort

Sopranos - Hautbois - Orgue



Le

*Capriccio
consort*

invite la soprano
Danaé Monnié

soprano Micol Pisani
hautbois Cristina Ruggirello
orgue Luca Avanzi
Vincent Péron

H. Schein, G. Fauré, L. Delibes, G. Puccini,
J.S. Bach, G.F. Haëndel



PUY-DE-DÔME
13 DÉPARTEMENT

RESERVATION : Bureau d'Information Touristique ☎ 04 73 82 61 90 - AMBERT

ENFANTS: ENTREE LIBRE

▲ s.i.f@laposte.net

▲ harmoniesenlivradois.over-blog.com

▲ ADULTES: 10 €



AMBERT
LIVRAOIS
FOREZ

Association Sportive de St Germain l'Herm

Une saison en demi-teinte pour l'ASSGV

Une saison qui était pleine d'incertitudes. Autant pour les seniors que pour les vétérans. Les seniors se sauvent de la relégation lors du dernier match et les vétérans ont dû faire face à de nombreux forfaits (autant dans nos rangs que chez les adversaires) Le problème du club comme de beaucoup de clubs alentours restent les effectifs et leur renouvellement. Il faut dire que la Ligue n'aide guère.(amende exorbitante pour les cartons), peu d'aide financière de leur part au point que les clubs «ruraux» ne s'en sortent que par un autofinancement qui exige beaucoup de temps et de travail. L'ASSGV doit remercier son président François Bourgne et les joueurs eux-mêmes qui par leur état d'esprit ont su garder espoir et volonté. Les bonnes nouvelles sont dans le recrutement de 11 joueurs - jeunes- qui vont renforcer l'équipe seniors et aider les vétérans: l'effectif général pour les deux équipes est de 35 joueurs. Il y a aussi le retour du repas «Choucroute », qui est un apport financier appréciable pour le club (qui aura lieu au Château du Vernet). Enfin hommage a été rendu à Paul Rochez qui devient vice-président, Jean Claude Petit et Daniel Collange présidents d'honneur . Emmanuelle est nommée trésorière adjointe, son époux dirigeant du club et Jacques, membre actif. L'ASSGV est donc prête pour un nouveau challenge et reste la seule équipe du canton.



Gaïa : une pédagogie "nature"

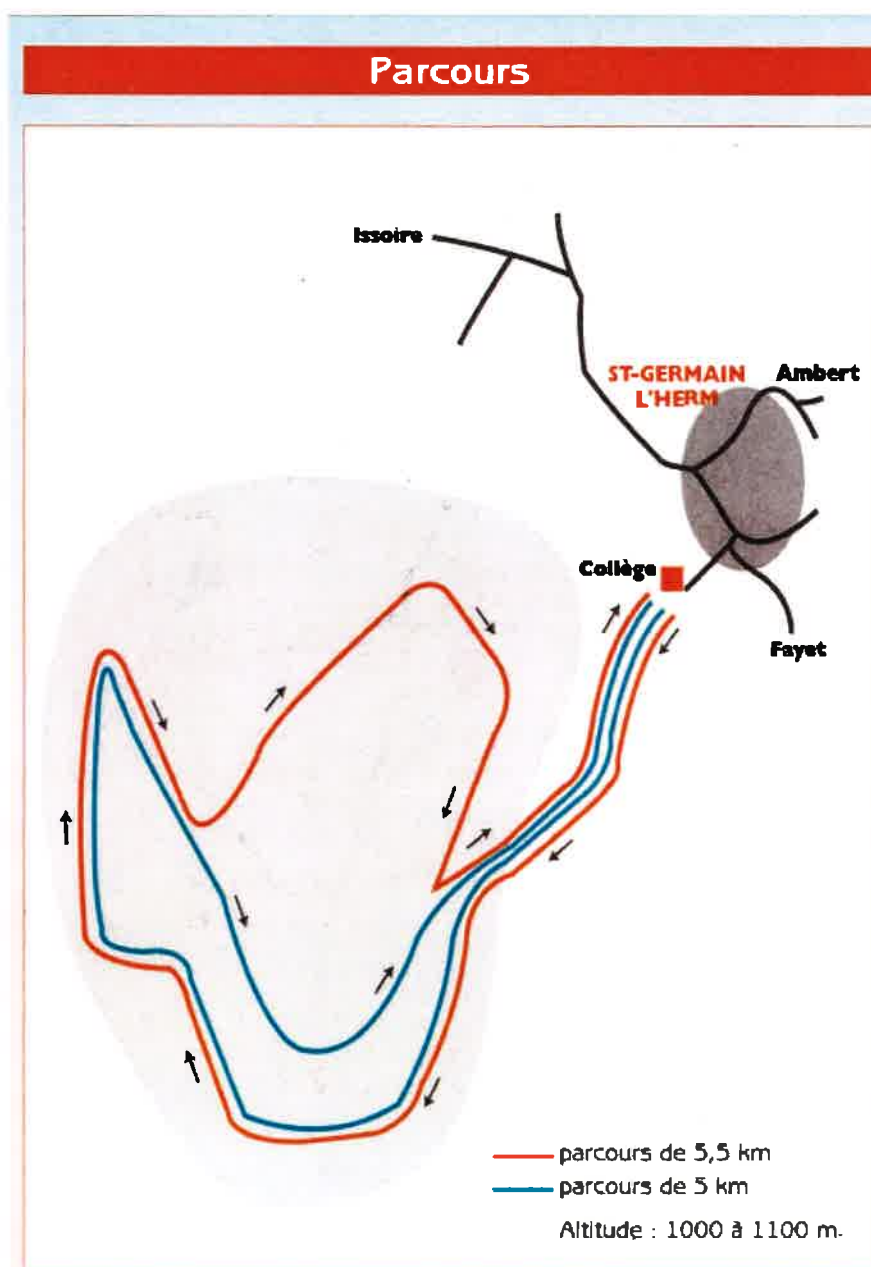
Gaïa avec son président Christian, le vice président Thierry et Jacques le secrétaire" a répondu avec plaisir à la demande de Christelle FARON-BONVALLET directrice, Pauline PRAT Adjointe (enseignantes à St Germain du RPI. Manon TOUZET directrice à Fournols, ayant dû s'excuser) pour partir à la découverte du parcours pédagogique: des pupitres (8) pour raconter la formation du Livradois, de l'origine de St Germain l'Herm et de ses légendes , de la tombe du soldat et des elfes qui hantent la cascade de Gomot. Ce parcours sans difficulté (où les poussettes pourront accompagner les familles) à travers la forêt de l'Etat allie paysages ombragés, vues dégagées et les mystères du Livradois. Une balade a été prévue avec les enseignantes, les enfants de l'école et certains collégiens le 4 juillet.



GAÏA reprend le Foyer Rural de ski nordique

La fusion a été votée en Assemblée Générale. Les deux parties ont trouvé sans difficulté un accord. Le Foyer cède la compétence à GAÏA. Skis de fond, luges et raquettes seront mis à disposition. L'ouverture sera effective tous les samedis et dimanches après-midi hivernaux de 14 h à 17 h et tous les jours de vacances scolaires de la zone A (fermé le 25 / 12 et le 01 / 01). Pour la location, les tarifs et tout autre renseignement, vous pouvez nous joindre au 04 73 72 01 43 (Le Pré Fleuri) ou au 06 26 35 60 39 (Christian LOUISET).

Nous vous attendons ... et bien sûr la neige !

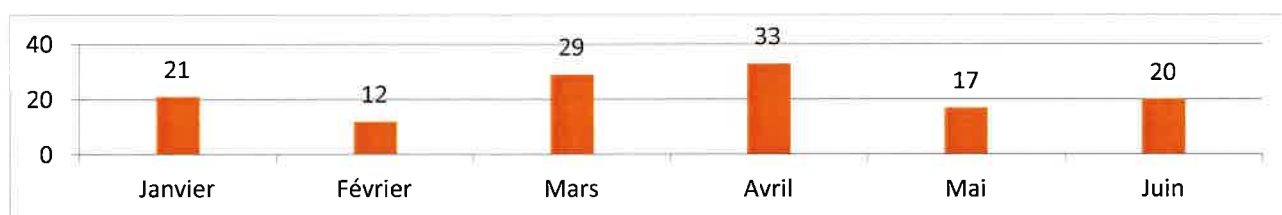




Les sapeurs-pompiers

Pour faire un bilan de ce premier semestre 2024, nous avons effectué 132 interventions, soit une moyenne de 22 par mois. Cela représente 25 % de plus que pour la même période de l'année 2023.

- 116 secours à personne - 8 demandes pour incendie - 8 missions diverses



En ce qui concerne le recrutement, Carole GIRARD nous a rejoint, ainsi que Benjamin HORT (mutation du centre d'intervention et de secours du Vernet la Varenne) et Manon DENEVE (en double affectation du centre d'Aydat).

Si l'activité de sapeurs-pompiers volontaire vous intéresse et que vous souhaitez rejoindre notre équipe, nous serions ravis de vous accueillir. Pour ce faire, vous pouvez contacter le chef de centre (Ltn Alexandre VOISSET) ou ses adjoints (Adc Franck DEMATHIEU et Sch Pierre BLANCHARD) mais également consulter le site Internet du SDIS 63 à l'adresse suivante : <https://www.sdis63.fr/sapeur-pompier/sapeur-pompier-volontaire/> afin de connaître les conditions et les modalités de recrutement.

Sur le plan formation :

- Carole GIRARD : formation initiale (module transverse, Secours d'Urgence Aux Personnes et module incendie/protection des biens et de l'environnement)
- Laetitia CARLE : formation chef d'équipe
- Christian COUVERT : formation chef d'agrès secours routier
- Thomas PILLET : formation conducteur engin pompe

L'amicale des sapeurs-pompiers vous remercie pour votre participation massive lors de notre premier loto.

Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour un second loto qui sera, nous l'espérons, à la hauteur du premier.

Nous nous retrouverons en fin d'année 2024 pour nos tournées de calendriers dans nos différents secteurs d'interventions. Nous vous remercions d'avance pour vos généreux dons ainsi que pour votre gentillesse lors de nos passages depuis de nombreuses années.

Les sapeurs-pompiers



L'équipe d'animation accueille vos enfants à partir de 3 ans, de 7H30 à 18H, à la maison de l'animation de Saint Germain l'Herm, **les mercredis en période scolaire, pendant les vacances scolaires et un samedi par mois** dans le cadre de l'Activ'Ados.

Eté 2024 :

L'accueil de loisirs sera ouvert cet été du 08/07 au 30/08, il sera fermé les 15 et 16/08. Au programme, activités suivant les thèmes du programme et sorties comme des visites de fermes ou encore des baignades.

Un séjour à Aurec-sur-Loire (43) sera proposé pour les plus de 10 ans du 29/07 au 01/08 sur le thème « sport et nature ».

Le programme complet de ces vacances d'été est en ligne ici :

<https://www.ambertlivradoisforez.fr/un-territoire-a-votre-service/enfance-et-jeunesse/accueils-de-loisirs/>

Un service de navette sur réservation est également possible cet été.

Réouverture mercredis

Après une période où les effectifs ne permettaient plus d'accueillir les enfants sur site les mercredis, l'accueil de loisirs réouvrira ses portes à Saint Germain l'Herm tous les mercredis en période scolaire à partir du mois de septembre 2024.

Les enfants seront accueillis de 7h30 à 18h avec une possibilité de navette aux lieux suivants :

- St-Amant-Roche-Savine (devant l'école): 8h30-17h30
- Fournols (devant la supérette) : 8h45-17h15
- Condat-lès-Montboissier : 9h30-17h

Les inscriptions ouvriront fin juillet et le programme sera diffusé dès que possible.

Activ'Ados :

L'Activ'Ados destiné aux 10-16 ans, proposé un samedi par mois sera de retour dès le mois de septembre avec une soirée camping toujours en binôme avec les jeunes de l'Accueil de Loisirs d'Arlanc.

Pour contacter votre Accueil de Loisirs :

Bureaux administratifs : Rue de la paix - 63630 SAINT GERMAIN L'HERM

06 45 54 86 82 – Céline FERRY et Ludivine LONDICHE

alsh.stgh@ambertlivradoisforez.fr

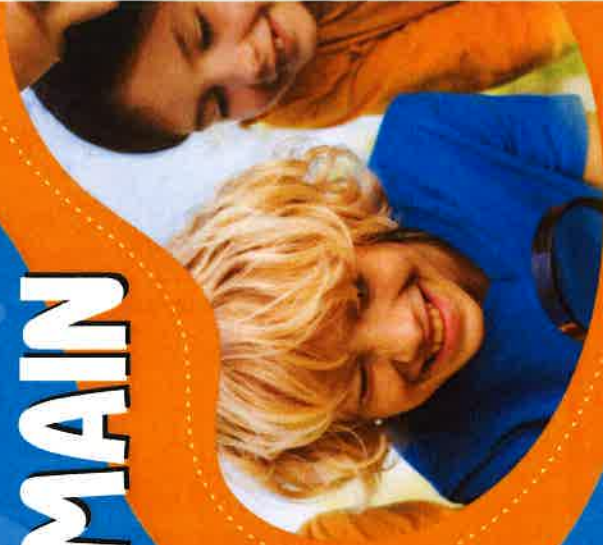


AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

ACCUEILS
DE LOISIRS

2024

ST-GERMAIN L'HERM



VACANCES ÉTÉ

DU 8 JUILLET
AU 30 AOÛT



ambertlivradoisforez.fr

« LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ PROPOSE AUX FAMILLES UNE OFFRE DE LOISIRS ET DE DÉCOUVERTES ÉDUCATIVES ET LUDIQUES POUR ACCUEILLIR LES ENFANTS DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS RÉPARTIS SUR TOUT LE TERRITOIRE »



4/6 ans



+ de 6ans



+ de 4ans

Tous les séjours de l'été 2024 sont présentés sur la page suivante ▶
Pour inscrire votre ou vos enfants, il faut contacter par téléphone la structure qui organise le séjour.

PASSEZ UN BEL ÉTÉ !

- Séjours 2024 -

Séjour découverte à la ferme à Saint-Front 8-14 ans, du 26 au 28/08/2024				
ALSH Ambert : 07 85 27 28 33				
QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
De 0 à 550	De 551 à 800	De 801 à 1000	De 1001 à 1250	> à 1250 OU N.C. Ou extérieurs ALF
80 €	85 €	90 €	105 €	115 €
Séjour Nature - Premier séjour à Arlanc 4-5 ans, du 25 au 26/07/2024				
ALSH Arlanc : 04 73 95 07 27				
QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
De 0 à 550	De 551 à 800	De 801 à 1000	De 1001 à 1250	> à 1250 OU N.C. Ou extérieurs ALF
15 €	20 €	25 €	30 €	35 €
Séjour sport et nature à Aurec-sur-Loire - 6-9 ans, du 7 au 9 /08/2024				
ALSH Arlanc : 04 73 95 07 27				
QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
De 0 à 550	De 551 à 800	De 801 à 1000	De 1001 à 1250	> à 1250 OU N.C. Ou extérieurs ALF
80 €	85 €	90 €	105 €	115 €
ALSH Arlanc : 04 73 95 07 27 - Saint-Germain l'Herm : 06 45 54 86 82				
Séjour Sport et nature à Aurec-sur-Loire 10-17 ans, du 29/07 au 01/08/2024				
QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
De 0 à 550	De 551 à 800	De 801 à 1000	De 1001 à 1250	> à 1250 OU N.C. Ou extérieurs ALF
85 €	90 €	95 €	110 €	120 €
ALSH Cunlhat : 04 73 72 37 16 - Marat : 04 73 95 26 60				
Séjour Découverte du massif du Sancy à Murat-le-Quaire 7-11 ans, du 19 au 22/08/2024				
QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
De 0 à 550	De 551 à 800	De 801 à 1000	De 1001 à 1250	> à 1250 OU N.C. Ou extérieurs ALF
80 €	85 €	95 €	105 €	120 €
ALSH Cunlhat : 04 73 72 37 16 - Marat : 04 73 95 26 60				
Séjour Nature et découverte au Lac d'Aubusson 6-8 ans, du 30/07 au 02/08/2024				
QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
De 0 à 550	De 551 à 800	De 801 à 1000	De 1001 à 1250	> à 1250 OU N.C. Ou extérieurs ALF
85 €	90 €	95 €	110 €	120 €
ALSH Marat : 04 73 95 26 60 - Arlanc : 04 73 95 07 27				
Séjour Détente à Marat 5-6 ans, du 08/ au 09/08/2024				
QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
De 0 à 550	De 551 à 800	De 801 à 1000	De 1001 à 1250	> à 1250 OU N.C. Ou extérieurs ALF
15 €	20 €	25 €	30 €	35 €
ALSH Eglisolles : 04 73 72 31 23				
Séjour pêche à la carpe et à la friture à Bolsset 10-16 ans, du 9 au 11/07/2024				
QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
De 0 à 550	De 551 à 800	De 801 à 1000	De 1001 à 1250	> à 1250 OU N.C. Ou extérieurs ALF
60 €	65 €	70 €	75 €	85 €
ALSH Eglisolles : 04 73 72 31 23				
Séjour Initiation équestre à Baffie 6-9 ans, du 22 au 24/07/2024				
QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
De 0 à 550	De 551 à 800	De 801 à 1000	De 1001 à 1250	> à 1250 OU N.C. Ou extérieurs ALF
70 €	75 €	80 €	90 €	100 €

Du 8 au 12 Juillet VOYAGE, VOYAGE, ...



Matin

REPAS

Après-midi

JOURNÉE JAPON

Cerisier du Japon

Crée ta planche de Manga



Le Yin et le Yang

Crée ta planche de Manga
(suite)

Lundi 8

Matin

REPAS

Après-midi

JOURNÉE ÎLE DE TORTUGA

Création de Tortue



Baignade au plan d'eau
du Vernet-Chaméane



Mardi 9

Matin

REPAS

Après-midi

JOURNÉE BRÉSIL

Canon à confettis

Masques de Carnaval



Carnaval de Rio



Mercredi 10

Matin

REPAS

Après-midi

JOURNÉE CHINE

La Flamme du Dragon



Ombres chinoises

La grande muraille de Chine

Jeudi 11

Matin

REPAS

Après-midi

Carnet de Voyage



Quizz du Monde



Vendredi 12

Du 15 au 19 Juillet

À LA DÉCOUVERTE DU MONDE !

Matin

JOURNÉE MEXIQUE

Atelier cuisine

Juegos



REPAS

Après-midi



Aie Aie ...

Caramba !

Matin

JOURNÉE ITALIE

Atelier cuisine

Regina, Regina, Bella!



REPAS

Après-midi

Grand Concours :
La Tour de Pise !



Matin

JOURNÉE ROYAUME-UNI

Atelier cuisine: Brunch



REPAS

Après-midi



LEGO MASTER

Matin

JOURNÉE BELGIQUE

Atelier cuisine



REPAS

Après-midi



Festi'Bambins
à Ambert



Matin

JOURNÉE GRECE

Atelier cuisine



REPAS

Après-midi

Grandes Olympiades



Du 22 au 26 Juillet

5 JOURS POUR AMÉLIORER MON MONDE

Matin



Création
de jeux de
société

REPAS

Après-midi

Le chemin magique

Pif, paf, pouf !



Matin

Ma bijouterie naturelle



REPAS

Après-midi

Visite de la
fromagerie
l'Ambertoise



Matin

Cartes à planter

Bombes de bain



REPAS

Après-midi

Grand Jeu : La planète à l'envers



Matin

La planète à bout de bras

Fabrication

d'un calendrier perpétuel

REPAS

Après-midi

Balade en forêt
Construction
de cabanes



Matin

Journée inter-centres à Valeyre



REPAS

Après-midi

Du 29 Juillet au 2 Août

LE TEMPS S'EST ART-ÉTÉ!

Matin

Fabrication d'instruments de musique



Peints ta nature !

REPAS

Après-midi

Grand-jeu:
Un été pour créer !



Lundi 29

Matin

La mer au creux de mes mains



Fabrication de cerf-volant

REPAS

Après-midi

Baignade au plan d'eau du Vernet-Chaméane



Mardi 30

Matin

L'Art-Gile



Visite



Après-midi

Mercredi 31

Matin

Fabrication de balles de jonglage
Initiation aux graffitis



REPAS

Après-midi

Initiation au théâtre d'improvisation



Jeudi 1

Matin

Ciné-Maison



REPAS

Après-midi

Flash-Mob



Vendredi 2

Du 5 au 9 Août

LA BALLE EST DANS TON CAMP !

Matin

Création de médailles
Création d'un podium



REPAS

Après-midi

Quidditch



Lundi 5

Matin

La bannière olympique



REPAS

Après-midi

Hoop picket



Mardi 6

Matin

PIQUE-NIQUE

Programme des enfants

Visite de la ferme du Champ Rouge



Mercredi 7

Matin

Créa'sport



REPAS

Après-midi

Thèque



Jeudi 8

Matin

Just Dance Géant



REPAS

Après-midi

Balles Games



Vendredi 9

Du 12 au 16 Août

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE

Matin

Archéologie
en herbe

Les volcans
d'Auvergne

REPAS



La magie des
courants
Eruption
volcanique

Après-midi

Matin

Lampe à lave
Toupie Magique

REPAS

Grand-jeu :
Voyage au centre de la Terre

Après-midi

Matin

Peinture 3D
Bulles magiques

REPAS

Balade en forêt
Land'Art

Après-midi

Votre Accueil de Loisirs sera fermé
le Jeudi 15 et le Vendredi 16 Août



Du 19 au 23 Août

C'EST VACHEMENT CHOUETTE !

Matin

C'est l'heure de
la traite

Les animaux
improbables

REPAS



Rencontre avec le club Canin

Après-midi

Matin

La jungle enchantée
Continue le dessin

REPAS



Poules, renards, vipères

Après-midi

Matin

La danse des
pieuvres
Suivons leurs
traces

REPAS



Grand-jeu :
Où est passé la chouette ?

Après-midi

Matin

Bienvenue à la ferme!
Jeu sportif :
La rivière aux crocodiles

REPAS



Après-midi

Balade en forêt :
La chasse à l'ours



Matin

Programme des enfants



Pique-nique

Visite à la ferme de
la Glace Pis'Lait
à Bertignat

Après-midi



Du 26 au 30 Août

MYSTÈRE ET BOULE DE GOMME !

Matin

Étape 1 :

Saurez-vous utiliser vos 5 sens ?



Après-midi

Étape 2 :

Saurez-vous bien ouvrir vos yeux ?



Matin

Étape 3 :

Saurez-vous être un bon cordon bleu ?



Après-midi

Étape 4 :

Saurez-vous observer la scène ?



Matin

Étape 5 :

Saurez-vous être agile ?



Après-midi

Étape 6 :

Vol à la bibliothèque



Matin

Étape 7 :

Saurez-vous être un bon détective ?



Après-midi

Étape 8 :

Saurez-vous trouver le coupable ?



Journée mystère
Sois curieux !
A toi de déchiffrer les indices tout au long de la semaine !

Matin

PIQUE-NIQUE

« Mais qui sera le roi de la fiesta ? »
« Saurez-vous être Robin de Bois ? »



Adresse et Horaires

ALSH ST GERMAIN L'HERM

Maison de l'animation, 3 route des Granges
63630 Saint Germain l'Herm
06 45 54 86 82

alsh.stgh@ambertlivradoisforez.fr

Horaires d'accueil : 7h30/18h

Navette:

St-Amant-Roche-Savine (devant l'école) : 8h30-17h30

Fournols (devant la supérette) : 8h45-17h15

Condat-lès-Montboissier (devant l'école) : 9h30-17h

Équipe

Candice, Céline, Charles, Gwenaëlle, Ludivine, Suzanne

Modalités d'accueil

Accueil des enfants de 4 à 12 ans.

Inscription obligatoire 10 jours à l'avance sur le portail famille

Pièces à fournir : fiche de renseignement 2023/2024, assurance extrascolaire, copie des vaccinations à jour, attestation du quotient familial.

Le programme peut évoluer ou être modifié en fonction des opportunités ou contraintes (propositions d'enfants, intervenants, météo...)

Prévoir des vêtements adaptés à la météo et aux activités ainsi qu'une gourde.

Prévoir un sac avec des chaussons et des vêtements de rechange.

NOS TARIFS

Quotient familial de 0 à 550€	2,50€/demi-jour	4,50€ par jour	Suppl. prestation
Quotient familial de 551€ à 800€	3,50€/demi-jour	6,00€ par jour	Pas de suppl.
Quotient familial de 801€ à 1000€	4,00€/demi-jour	7,50€ par jour	+0.50€
Quotient familial de 1001€ à 1250€	5,00€/demi-jour	9,00€ par jour	+1.00€
Au delà de 1250€ / Sans QF / Extérieurs CC ALF	5,50€/demi-jour	10,00€ par jour	+1.50€
			+2.00€

REPAS : 3,50 € (hors réduction)

Réduction : 2^{ème} enfant - 15% / 3^{ème} enfant et plus - 25%
Forfait semaine -10%





AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (L.A.E.P.) est devenu depuis le 1^{er} janvier 2024 une itinérance du Relais Petite Enfance situé à Ambert (R.P.E.).

Ce lieu de socialisation et de rencontres, ouvert aux familles, est aussi un lieu de professionnalisation pour les Assistantes Maternelles.

C'est un service gratuit de proximité qui offre :

- Un lieu d'information et d'orientation sur les modes d'accueil du jeune enfant.
- Un soutien et une écoute.
- Des temps d'animation et de rencontres.
- Une information sur les démarches administratives.
- Un accompagnement à la professionnalisation de l'accueil individuel.

Stéphanie, Educatrice de Jeunes Enfants, animatrice au RPE à Ambert vous accueillera tous les lundis matin à la Maison de l'Animation (Route des Granges, face au Collège), de 9h30 à 11h30, (hors vacances scolaires). Les séances sont ouvertes aux assistant(e)s maternel(le)s, aux gardes d'enfants à domicile, aux assistant(e)s familiaux(ales), aux enfants et ponctuellement aux familles pour des temps d'ateliers.



Ainsi, en ce début d'année, ce sont des ateliers de transvasement, de jeu libre, de motricité ou encore d'éveil musical, d'ateliers Montessori, avec des intervenants extérieurs, qui ont été proposés.

Le programme des ateliers est disponible sur le site :

<https://www.ambertlivradoisforez.fr/un-territoire-a-votre-service/enfance-et-jeunesse/relais-petite-enfance/>

Des permanences d'informations concernant la recherche d'un mode d'accueil, des démarches administratives, etc... peuvent avoir lieu sur RDV.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter **Stéphanie Monier** au **06 11 96 51 17** ou à l'adresse mail : rpe.ambert@ambertlivradoisforez.fr

Les ateliers reprendront après les vacances d'été ! Rendez-vous le lundi 2 septembre 2024 !

Exposition : Jardiner naturellement

Du 2 juillet au 27 août | St-Amant-Roche-Savine

Aujourd'hui, jardiner c'est tenir compte de la nature telle qu'elle est, la respecter et ainsi respecter l'environnement.

Comment être un jardinier à la fois responsable et créatif ?

Gratuit / Tout public



Exposition : Les plantes aux mille vertus

Du 3 juillet au 28 août | Fournols



Quelles sont les plantes qui ont des vertus thérapeutiques ?
Comment se soigner avec la flore qui peuple les sentiers, sous-bois et prairies ? Cette exposition livre les secrets des plantes et de leurs pouvoirs naturels. De quoi cultiver son bien-être, sans artifices !

Gratuit / Tout public

Atelier : Deviens parfumeur

Mercredi 17 juillet | 14h30 | Fournols

Pourquoi le parfumeur est également appelé un « nez » ?

De quoi est composé un parfum ?

Lors de cet atelier mêlant sciences et pratique, vous fabriquerez une eau de toilette à partir d'alcool à 70°.

Atelier proposé par le Service Patrimoine.

Tout public, à partir de 6 ans | **Sur inscription** : 04 73 95 59 56



Exposition : Portraits en miroir

Jusqu'au 31 juillet | St-Germain-l'Herm



Cette exposition est l'aboutissement d'un projet mené conjointement avec le collège et l'EHPAD de la commune. Vous y découvrirez la mise en regard de portraits graphiques et photographiques.
Gratuit / Tout public

Ma cabane à histoires

Mardis 23 et 30 juillet | 18h30 | Fournols

Ma cabane abrite plein d'histoires pour petites et grandes oreilles attentives. Venez la découvrir à l'occasion des marchés nocturnes de Fournols.
En partenariat avec 10 Solutions et La tangente



Françoise LONDICHE et Perrine DAUCHER

Médiathèques du Haut Livradois

04 73 95 79 40 • reseaumediatheques.hautlivradois@ambertlivradoisforez.fr

15 avenue du 11 Novembre • BP 71 • 63600 Ambert • 04 73 72 71 40 •

accueil@ambertlivradoisforez.fr

www.ambertlivradoisforez.fr -   

www.mediathequesambertlivradoisforez.fr



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

RESEAU
MEDIATHÈQUES

PLANTES aux mille Vertus

EXPOSITION

Fournois

Quelles sont les plantes qui ont des vertus thérapeutiques ? Comment se soigner avec la flore qui peuple les sentiers, sous-bois et prairies ? Cette exposition livre les secrets des plantes et de leurs pouvoirs naturels. De quoi cultiver son bien-être, sans artifices !

Médiathèque
Du 3 juillet-28 août




PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

Gratuit

Information : 04 73 72 17 56

reseaumediathèques.hautlivradois@ambertlivradoisforez.fr

ambertlivradoisforez.fr



Service : Tourisme
Affaire suivie par : Nelly MOLLIMARD
Tél. : 04 73 72 72 21
E-mail : tourisme@ambertlivradoisforez.fr

Ambert, le 25 mars 2024

PROCÉDURE DE DÉCLARATION D'UN HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

1. LES DÉMARCHES PRÉALABLES

1.1 Auprès des Impôts

Depuis 2023, vous devez demander votre inscription au répertoire SIRENE de l'INSEE. Cette formalité est gratuite. Vous devez réaliser cette formalité sur le site internet du guichet des formalités des entreprises : [Guichet des formalités des entreprises](#)

Cette démarche faite, l'INSEE vous attribue un numéro SIRET. Ce numéro vous permet de vous identifier auprès des services fiscaux. Nous vous recommandons de les contacter pour connaître les démarches fiscales.

Où s'adresser ?

Service des impôts des entreprises (SIE) d'Ambert

Tél : 04 73 82 54 08

Site web : <https://www.impots.gouv.fr/accueil>

1.2 Auprès de la mairie

La « déclaration simple » en mairie

La déclaration d'un meublé de tourisme, classé ou non, est obligatoire, sauf si le logement proposé à la location constitue la résidence principale du loueur. La résidence principale s'entend du logement occupé 8 mois minimum par an sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure.

Le loueur doit effectuer sa déclaration à la mairie de la commune où est situé son meublé, au moyen du formulaire CERFA :

- **140004*04 pour un meublé de tourisme**
- **13566*03 pour une chambre d'hôtes**

Il faut compléter un document par hébergement et l'adresse mail est indispensable.



Tout changement concernant les informations fournies (sur le loueur, le meublé, les périodes de location) doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

La mairie vous remet un récépissé de déclaration et transmet une copie de celle-ci à la Communauté de communes Ambert Livradois Forez (CC ALF) qui gère la taxe de séjour dans le cadre de sa compétence développement touristique (tourisme@ambertlivradoisforez.fr).

À noter : si aucune déclaration n'a été effectuée, le loueur s'expose à une contravention pouvant aller jusqu'à 450 €.

1.3auprès de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez

Après réception de la déclaration par la mairie, la CC ALF vous inscrit dans sa base de données. Vous recevez par mail vos codes d'accès sur la plateforme de déclaration. Vous devez informer la CC ALF si des modifications sont à effectuer sur votre profil.

La CC ALF vous adressera annuellement un appel à déclaration (début janvier)

En tant qu'hébergeur vous avez 3 obligations :

- Tenir un registre du logeur
- Collecter la taxe de séjour et la reverser à la CC ALF (*hors plateforme de location*)
- Déclarer la taxe de séjour annuellement



Si vous passez par **les plateformes de location**, elles n'assurent que la partie collecte et reversement. Il est donc nécessaire d'obtenir de leur part un bilan annuel et de l'indiquer par le biais de la déclaration.

2. LE CLASSEMENT

2.1 La procédure

Le classement du meublé de tourisme doit être effectué à l'initiative de l'exploitant. Il n'est absolument pas obligatoire pour mettre le meublé de tourisme en location.

L'exploitant doit mandater un organisme accrédité ou agréé par Atout France. Il a le libre choix de l'organisme évaluateur accrédité (liste disponible sur le site d'Atout France ou sur le site du Cofrac).

L'organisme évaluateur va ensuite réaliser une visite du meublé de tourisme et lui transmettre ensuite un certificat de visite comportant le rapport de contrôle, la grille de contrôle remplie par l'organisme ainsi qu'une proposition de décision de classement.

L'exploitant dispose de 15 jours pour contester la décision de classement du meublé de tourisme. Passé ce délai, le classement est acquis pour 5 ans.

Où s'adresser ?

Sites web

<https://www.atout-france.fr>

<https://www.cofrac.fr>



2.2 Les obligations

L'exploitant d'un meublé de tourisme classé a l'obligation d'entretenir son logement pour conserver son classement.

L'état et l'équipement du meublé sont contrôlés tous les 5 ans. Une absence de visite ou un rapport défavorable entraînent la perte du classement.

Par ailleurs, l'exploitant doit apporter la preuve de son classement chaque année (décision de classement) pour continuer à bénéficier des avantages fiscaux du régime des micro-entreprises.

Enfin, la décision de classement doit être portée à la connaissance des hôtes.

2.3 Changement de propriétaire

Tout changement de propriétaire entraîne la perte du classement. En effet, le nouveau propriétaire peut proposer moins d'équipements ou moins de services qui constituent des critères de classement.

Dès lors, un changement du propriétaire peut avoir une incidence sur la catégorie de classement préalablement obtenue. Ainsi, le nouveau propriétaire doit solliciter un nouveau classement.

2.4 Différence entre le classement et la labellisation d'un meublé de tourisme

Des organismes privés délivrent des labels (épis, clés...) selon des critères qui leurs sont propres et qui n'ont pas de valeur officielle.

La labellisation d'un meublé de tourisme ne permet ni d'être référencé par l'office du tourisme, ni d'obtenir des avantages fiscaux.

Tout comme le classement d'un meublé de tourisme, la labellisation est une démarche payante. L'exploitant doit payer une visite d'évaluation puis acquitter une redevance annuelle pour le référencement et la parution dans les guides et le site internet de l'organisme choisi.

3. LA CESSATION D'EXPLOITATION

Si vous cessez votre activité, vous devez en informer par courrier ou mail le SIE d'Ambert, la mairie concernée et la CC ALF. Veillez à indiquer vos coordonnées, le nom et l'adresse du ou des hébergement(s) concerné(s) et la date d'arrêt de l'activité.

Hébergements

Au bourg de Saint Germain l'Herm

Le tippy du « Pré Fleuri » : 2 personnes, 04 73 72 01 43

SHARPE James : 2 chambres d'hôtes, 6 route d'Issoire, 04 73 95 75 89

Chez l'Auvergnate : 2 chambres d'hôtes, 14 rue du Commerce, 07 87 04 28 74

Dans les villages

Saint Eloy

M. et Mme DEBOVE Jérôme et Christelle : Camping et village de vacances,
04 73 72 05 13

Recolles

Mme FOULON Nadia, La Roucoule, 1 meublé de tourisme 06 25 36 02 04

Le Sapt

Gîte du Mors-Dore : 1 meublé de tourisme, 5 chambres, 06 23 37 41 42

Le Sauzet

M. VAN DER KROGT : meublé, 4 chambres d'hôtes, 10 personnes, camping 17
emplacements 04 70 72 01 75

Les Thiolles

La Fontaine des Thiolles : chambres d'hôtes, 14 personnes, 07 73 72 09 36

Le Favet

Mme KOOLMOES Wilhelmina, 3 chambres d'hôtes, 07 03 85 44 14

Pégoire

Mme PIBOULE Jocelyne : La Jocelynière, 1 meublé, 3 pièces, 06 40 60 97 76

Le Montel

M. THABOUILLOT Jacques : 1 meublé, 3 pièces, 06 85 39 89 10

Moranges

Au Etoiles de Moranges, Aurore et Yannick : gîte, Chambre et Table d'Hôte, Traiteur
06 88 33 01 90

Permet le Haut

La DoogheeLo : 1 chambre d'hôte, 2 personnes + 2 enfants, 09 62 57 13 43

C

LES ATELIERS et ANIMATIONS

Tous les ateliers et animations sont sur inscription
au 04 73 72 06 60 ou 07 84 47 53 78
par mail contact@adacl.org

Seb fait chanter le Colibri

Soirée musicale



Tous les jeudis et vendredis de juillet et août de 17h30 à 22h

06/07 Atelier Macramé

Avec Christelle de 9h30 à 12h30
Fabrication d'objet en macramé

5€ + Adh

09/07 Atelier dentifrice et distillation

Avec Raphaël de 18h à 19h30
Distillation d'un hydrolat de menthe avec lequel nous
fabriquerons un dentifrice naturel.
Chacun repartira avec un petit pot de dentifrice

Prix libre + Adh

10 et 24/07 Yoga au jardin

Avec Marielle de 10h30 à 11h45

15€ + Adh

11/07 Atelier Rythme et Voix

Avec Véronique Goussard 14h30 à 15h30
Ensemble faisons vibrer nos voix et pulsons nos rythmes
sur des mélodies d'ici ou d'ailleurs

Adh

17/07 Atelier Savons

Avec Marielle de 10h à 12h
Fabrication de savon végétal et minéral

15€ + Adh

23/07 Atelier Huile stop bébêtes

Avec Raphaël de 18h à 19h30
Grâce à une synergie macérat huileux et huile essentielle,
nous fabriquerons un repousse moustique.
Chacun repartira avec une petite fiole

Prix libre + Adh

Légende :

C = Colibri rue du Commerce

J = Jardin du Colibri route de la Chaise-Dieu

15€



La marmite du bénévolé

1 plat unique et 1 dessert

Adh = Adhésion nécessaire

JUILLET

du 01/07 au 31/07 C Exposition

Chris Mat <https://chris-matmumysphoto/galerie>

Les raisons qui m'ont poussé à démarrer dans le domaine
de la photographie sont toujours énigmatiques. J'ai investi
dans un réflex numérique frustré des limitations de mon
compact de l'époque. C'est à ce moment-là que j'ai eu le
dédicé ! Les possibilités offertes par le réflex numérique
satisfont mon esprit créatif...

Rencontre avec Chris le 26/07 à 18h30



dim 14 J



Les 8 ans du Colibri

19h - Les Dépareillés

Dans un grand saladier mélangez un univers bariolé,
une bonne couche d'humour. Rajoutez une dose de
Bossa Nova, de Rock et de pop. Badabim, badaboum !
Les Dépareillés sont prêts à être écoutés !



21h - MAY DAY



Quelques amoureux de Reggae Roots, cachés
dans un repli de colline du Livradois, concoctent
un répertoire principalement constitué de
compositions originales. Une vibration tropicale
qui s'instille sous nos grands sapins auvergnats...
C'est MAYDAY !

ven 26



Gratuit

14h - 17h Micro Folie

Salle Culturelle sous la mairie

C'est les vacances !!! Venez participer à l'ouverture des Jeux
Olympiques et envoyez-vous pour la Corse !

Le musée numérique de la Micro-Folie Le Colibri vous
présente une sélection d'œuvres des collections



Sport et Corse

13h - BARBECUE
des adhérents

sam 27 J

Vous êtes adhérents!!!
BARBECUE dans le jardin.



18€

sur inscription avant le jeudi 25/07
au 04 73 72 06 60 (laissez un message)



JUIN

sam 29

16h - Le Conte de Pinocchio

Spectacle de danse contemporaine réalisé par la 10e de
danseurs amateurs des Ateliers Expérience Danse ados/adultes
de la compagnie Jais.

J



Gratuit

AOÛT

du 02 au 31

Exposition Marion Janin

Marion vous propose ses planches naturalistes des espèces locales animales et végétales du Lac d'Aubusson d'Auvergne et du Moulin de la Recoule à Domaize. Ses planches sont dessinées avec des crayons de couleurs et des crayons graphiques.

Rendez-vous avec Marion le 02/08 à 18h30

jeu 1



de 14h à 17h - Micro-Folie

Salles culturelles sous la Mairie
Départ imminent ! On vous embarque pour un voyage inoubliable ! Au programme, les œuvres des musées de notre belle région, les châteaux de la Loire et les cathédrales de Bourges et de Chartres !

Le musée numérique de la Micro-Folie Le Colibri vous présente une sélection d'œuvres des collections Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val de Loire.



Gratuit

sam 3



21h - Anthony Mazere dit

Kadjoo <https://www.anthonymazeres.com/>

Artiste autodidacte à l'énergie solaire et à la nostalgie palpable. Libre-penseur, auteur et explorateur, hors cadre et paradoxale. Sur scène, il partage sa créativité débridée. Avec une grande sensibilité et son univers complexe, décalé et desinvolte. Inspiration, expiration. Questions et réflexions. Au gré des voyages et des saisons.



21h - Pierrot Soleil et Géraud Bastar

<https://www.youtube.com/watch?v=ZXvaOCO-Pto>

jeu 8



Un ancien de Baron du délire et un ancien de la Rue d'la soif, deux voix, deux guitares, deux figures du rock alternatif hexagonal qui se réunissent pour une série de concerts détonnants !



sam 24



21h - Basa Duo

<https://basafira81.wixsite.com/>

Basa Duo est une fusion moderne franco-africaine. Baba Sayon Diabaté au Balafon, Elsa Keita à la guitare. Ils nous offrent un véritable dépaysement, un beau voyage vers des terres lointaines et inconnues. Dans l'émotion et dans l'ivresse d'un son acoustique.



INFOS PRATIQUES

OUVERTURE

Du mardi au samedi
de 9h à 14h - 17h30 à 21h
dimanche de 9h à 14h
et en soirée selon la programmation

ADHESION

Pour certains événements au jardin
l'adhésion sera obligatoire

ADRESSE

LE COLIBRI
rue du Commerce
LE JARDIN
route de la Chaise Dieu
63630 St Germain l'Herm



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

CONTACT

07 84 47 53 78 - 04 73 72 06 60

adacl@adacl.org

[facebook - lecolibri63](https://www.facebook.com/lecolibri63)

Instagram

EXPOSITIONS

TOUS LES MOIS

Plus d'infos sur adacl.fr

Pour soutenir l'ADACL :

Adhésion annuelle 5€

Nous recrutons des bénévoles



JUILLET
AOÛT

2024



PROGRAMME

COLIBRI

ET SON JARDIN



SAINT GERMAIN L'HERM

Professionnels présents à la Maison de la Santé

Centre Départemental de Santé		04 28 00 63 63
Masseurs-Kinésithérapeutes	Lucas JACOB	06 64 46 20 41
	Pauline REIGNAT	06 64 87 55 96
Ostéopathe	Nicolas MOIGNON	07 68 25 00 20
Psychothérapeute	Blandine DEGACHES PINCHINOT	06 63 52 19 56
Infirmières		
Chantal DESGEORGES		04 73 72 01 30
	Marie PARRA	
	Magalie DISSARD	
	Cécile TOURNILHAC	
Laetitia MONNEROT		04 73 72 05 55
	Sylvain PONCHON	
	Gaétane REMY	
	Alexandra EPINAT	
Médecine Traditionnelle Chinoise	Emeline VILLARD	06 13 65 10 08

Activités de santé humaine

Praticien Energétique chinoise & réflexologie Conseiller Naturopathie	Franz FONGANG	06 62 20 38 89
--	---------------	----------------

Bureau d'information touristique de Saint Germain l'Herm

Maison de services de Saint Germain l'Herm

Bureau d'information touristique

Route de la Chaise Dieu, 63660 SAINT GERMAIN L'HERM

Tél. 04 73 82 90 35

msap.stgh@ambertlivradoisforez.fr

Ouverture : jeudi 9h30-12h30 et 13h30-16h30

CONTACTS UTILES

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Services

Mairie : 04 73 72 00 56 - fax : 04 73 72 06 16

Email : st-germain-lherm.mairie@wanadoo.fr – site internet : www.saintgermainlherm.fr

Horaires publics : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 + mercredi et jeudi de 14 h à 17 h.

Médiathèque : 04 73 72 09 44 - e-mail : culture.mhl@gmail.com – catalogue en ligne :

<https://mediathequesambertlivradoisforez.fr/>

ADACL : 04 73 72 06 60 - email : adacl.pij@wanadoo.fr

Office de tourisme : 04 73 72 05 95- email : contact.saint-germain.lherm@vacances-livradois-forez.fr

Collège Gaspard des Montagnes : 04 73 72 00 10 - fax : 04 73 72 01 54

École primaire St-Germain l'Herm : 04 73 72 00 53

Maison de retraite : 04 73 72 00 26 - fax : 04 73 72 02 69

Gendarmerie : 04 73 72 00 02

Centre Départemental de Santé :

Infirmières : Mme Monnerot : 04 73 72 05 55 Mmes Desgeorges-Parra : 04 73 72 01 30

Ostéopathe : Mr Moignon Nicolas : 07.68.25.00.20

Masseurs-Kinésithérapeutes : M. Lucas Jacob et Mme Pauline Reignat 06 64 46 20 41 – 06 64 87 55 96

Santé naturelle : Frantz Fongang 06 62 20 38 89 email : savie.onaturel@gmail.com

VSL : Grange : 04 73 72 02 95 - fax : 04 73 72 03 54

Notaires : Maître Pierre-Yves Rongy : 04 73 72 00 51 - fax : 04 73 72 04 93

Déchetterie : 04 73 72 09 14 - **Équipement (Voirie Conseil Général)** : 04 73 72 04 64

ADMR : 06.71.30.76.77 / 06.37.57.37.38 / admrhautlivradois@gmail.com

La Poste : 04 73 72 01 10

Communauté de communes Ambert Livradois Forez : 04 73 72 71 40

Commerces

Pizz Party : 09 77 73 68 84

Restaurant, Bar : Le pré fleuri : 04 73 72 01 43

Restaurant, Traiteur : Aux Etoiles de Moranges Yannick et Aurore : gîte, table d'hôte 06 88 33 01 90

Café associatif : Le Colibri : 04.73.72.06.60

Table et chambres d'hôtes : La fontaine des Thiolles : 04 73 72 09 36 – email : lesthiolles@wanadoo.fr

Mme Koolmoes – Le Favet : 04.73.72.06.39

Chambres d'hôtes : La DoogheeLo 09 62 57 13 43

Camping : « Le Sauzet » : 04 73 72 01 75 – email : info@lesauzet.nl – Internet : www.lesauzet.eu

Camping St-Eloy : 04 73 72 05 13

Épicerie : Petit Casino : 04 73 72 01 21 Vival : 04 73 72 01 39

Boulangerie : Les Délices de B : 04 73 82 67 17

Presse, tabac, cadeaux : N. Lassalle : 04.73.72.18.61

Chantal Coiffure : 04.73.72.48.71

Garage Lherm : Mécanique · Carrosserie-peinture · Service carte grise -Essence : 04 73 72 00 49

Garage (agréé pour les cartes grises) -Taxi : R. Grange : 04 73 72 02 95

Taxi : Nathalie Moreau : 06 75 12 07 75 ou 04 73 54 90 61 email : nathalie.moreau63@laposte.net

Crédit agricole : 04 73 72 02 98

Atelier de Claude (dentelle, broderie, patchwork main, machine ou couture) : 04 73 72 82 27

Artisans

Exploitant forestier : Ahond B: 04 73 72 06 33

Menuiserie : Hobeniche D: 04 73 72 01 95 Sarl Dionnet et Fils : 04 73 72 04 75 ou 04 73 72 83 43

Travaux forestiers : Yannick Laverroux : 06 73 88 69 65

Télécom-Informatique-Electricité : Gazeaux : 04.73.72.01.71 ou 06.63.22.31.71

Forgeron-Coutelier : Philippe Lemonnier : 06.29.17.47.33

Platrier-peintre : Gras Jacques : 06.99.10.39.39

Plomberie générale : Artonne Brice 06 18 88 12 27

Marquage-Découpage-Création : Auvergne Laser 63 : 04.73.72.09.11